



Apports autorisés

Déchets de cuisine
et de table

Merci de découper en morceaux
pour la décomposition !



Apports non autorisés

Les restes d'animaux
(Viande/os, poisson/arêtes,
crustacé, coquillage...)

Composteur collectif citoyen



Charte d'engagement
et consignes



Icônes Font Awesome, licence CC BY

Police Deja vu, licence domaine public



Police Cabin Sketch, licence SIL Open Font

Conception "de la graine à l'humus" sous Inkscape
www.graineahumus.org





Fonctionnement

Les référents de site sont aux moins 2 par site. Ils participent à une formation pour avoir des connaissances plus poussées.

Ils suivent la vie du composteur et gèrent les relations avec les utilisateurs.

Ils sollicitent le maitre composteur en cas de problème inconnu.

Contactez le maitre composteur
bonjour@graineahumus.org



Charte d'engagement

Un référent de site s'engage à :

- effectuer la gestion des utilisateurs (limite en nombre, inscription, adhésion, sollicitation des adhérents : Permanence, retournement, entretien...). Des outils seront fournis pour cela.
- suivre la gestion du composteur, en remplissant la feuille de suivi.
- Informer le maitre composteur en cas de problème inconnu et en cas d'arrêt de son engagement.



Produire un compost local humifère pour des sols vivants